

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité d'Henryville tenue le lundi 6 novembre 2023 à 20h00 sont présents les conseillers; André Raymond, Léo Choquette, et Patrick Wenning, Josiane Fabry et Maxime Partenza sous la présidence de la mairesse, Mme Danielle Charbonneau formant quorum.

Également présente : Madame Marijke Wynants, Directrice générale, Greffière-trésorière.

Absent : Michel Lord

La Mairesse, Madame Danielle Charbonneau, ouvre la séance à 20h00.

8747-11-2023 20h03 Ouverture de la séance
Ouverture de la séance Il est proposé par Léo Choquette appuyé par Maxime Partenza, et résolu à l'unanimité d'ouvrir la séance ordinaire du 6 novembre 2023.

8748-11-2023 Il est proposé par Patrick Wenning appuyé par André Raymond résolu à l'unanimité d'adopter
Adoption de l'ordre du jour l'ordre du jour avec le point 18 Entretien génératrice qui est reporté à la prochaine séance.

8749-11-2023 Il est proposé par André Raymond, appuyé par Maxime Partenza et résolu à l'unanimité :
Adoption des procès-verbaux D'adopter le procès-verbal du 2 octobre 2023.

8750-11-2023 Il est proposé par , appuyé par et résolu à l'unanimité :
Adoption des comptes à payer du mois d'octobre et ratification des comptes déjà payés D'approuver la liste des paiements effectués au mois d'octobre 2023 totalisant la somme de: 194 082,81 \$
D'autoriser le paiement des comptes à payer du mois d'octobre 2023 au montant de : 141 309,44 \$

Pour un total de compte à payer de : 335 392.25\$

Je, soussignée, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés. En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Marijke Wynants
Directrice générale greffière-trésorière

Période de questions

8751-11-2023 ATTENDU QUE la municipalité désire renouveler pour l'année 2024 son contrat avec le service
Renouvellement service Telmatik Telmatik comme système d'alertes et de notifications à ses citoyens;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Léo Choquette, appuyé par André Raymond et résolu à l'unanimité d'autoriser le renouvellement du service Telmatik au montant de 1 240,98 \$ plus taxes.

8752-11-2023
Dépôt
déclaration
intérêts
pécuniers des
élus

ATTENDU QUE la directrice générale/greffière-trésorière doit transmettre un relevé identifiant les membres du conseil qui ont déposé une déclaration d'intérêts pécuniers conformément à l'article 360.2 de la Loi sur les élections et les référendums;

ATTENDU QUE les élus ont déposé leur déclaration des intérêts pécuniers pour la séance du 6 novembre 2023;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Patrick Wenning, appuyé par Josiane Fabry et il est résolu à l'unanimité que la directrice générale/greffière-trésorière constate le dépôt des déclarations et en transmet une copie au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

8753-11-2023
Demande de
remboursement
École Capitaine
Luc-Fortin

ATTENDU QUE l'école Capitaine-Luc-Fortin Édifice Henryville demande une subvention dans le cadre de la politique familiale adoptée par la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité désire supporter la fréquentation à l'école primaire en versant une subvention annuelle afin de diminuer le coût du matériel scolaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Léo Choquette, appuyé par Josiane Fabry et résolu à l'unanimité d'accorder la subvention demandée par l'École Capitaine-Luc-Fortin Édifice Henryville au montant de 5,700.11\$ pour l'année 2023-2024, représentant un montant maximum de 50 \$ par élève, un document explicatif des dépenses par niveau a été joint à la demande.

8754-11-2023
Renouvellement
contrat
photocopieur

ATTENDU QUE la municipalité a reçu le renouvellement du contrat de location de photocopieur de Solution Burotic 360 pour l'année 2024

ATTENDU QUE le renouvellement est au même tarif que l'année 2023, soit de 2 040 \$ plus taxes, payable en quatre (4) versements de 510 \$ plus taxes.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par André Raymond, appuyé par Maxime Partenza et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le renouvellement du contrat de location de photocopieur auprès de Solution Burotic 360.

8755-11-2023
Mandat
technologue pour
122, Grégoire

ATTENDU QUE la municipalité veut déposer une demande d'aide financière pour l'aménagement du 122 Grégoire afin d'y installer les bureaux de l'hôtel de ville;

ATTENDU QUE des plans et devis pour l'aménagement sont nécessaires pour le dépôt de demandes d'aides financières;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une offre de service de l'entreprise Claude Goyette Architecture pour la réalisation des plans et devis.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Léo Choquette, appuyé par André Raymond et résolu à l'unanimité de donner le mandat à Claude Goyette Architecture pour un montant forfaitaire de 5 500\$ plus taxe incluant un acompte de 500 \$.

8756-11-2023
Renouvellement
licence annuelle
lecteur numérique

ATTENDU QUE la municipalité désire renouveler pour l'année 2024 sa licence avec l'Agence VM pour la diffusion de l'offre de service en loisir du CRSQV (Comité rural en santé et qualité de vie);

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Josiane Fabry, appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que la municipalité autorise le renouvellement pour la licence au montant de 359,40 \$ plus taxes.

8757-11-2023
Acquisition d'un
nouveau téléviseur

ATTENDU QUE le téléviseur utilisé pour la diffusion d'information de loisirs au centre récréatif ne fonctionne plus.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Léo Choquette, appuyé par Maxime Partenza et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'un nouveau téléviseur;

8758-11-2023
Dépouillement
arbre de Noël

ATTENDU QUE la Municipalité organise un dépouillement d'arbre de Noël le 9 décembre prochain;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Patrick Wenning, appuyé par Josiane Fabry et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de cadeaux de Noël pour une somme approximative de 2 500 \$ plus taxes;

8759-11-2023
Location église

ATTENDUE QUE la municipalité organise des festivités de Noël pour ses citoyens;

ATTENDUE QUE l'emplacement de l'église répond aux besoins d'un tel événement;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par André Raymond, appuyé par Léo Choquette et résolu à l'unanimité d'autoriser la location de l'église pour un montant forfaitaire de 600 \$

8760-11-2023
Souper Noël

ATTENDU QUE la municipalité désire organiser un repas des bénévoles et des employés pour les Fêtes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Josiane Fabry, appuyé par Patrick Wenning et il est résolu à l'unanimité que le conseil autorise une dépense approximative au montant de 850\$ pour l'évènement

8761-11-2023
Entente air
respirable

ATTENDUE QUE la Municipalité désire conclure une entente pour l'utilisation de la station d'air respirable avec la municipalité de Venise en Québec qui en a la pleine gestion

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une entente relative à l'utilisation de la station d'air respirable du service de sécurité incendie intermunicipal de Venise-en-Québec

ATTENDUE QUE la municipalité accepte les termes de ladite entente

EN CONSÉQUENCE il est proposé par André Raymond, appuyé par Léo Choquette et il est résolu à l'unanimité d'accepter l'entente d'utilisation de la station d'air respirable aux coûts de 1 639,09 \$ pour l'année 2024 auquel s'ajoutera une indexation annuelle de 3 % dès le 1^{er} janvier 2025.

8762-11-2023
Dépenses service
1^{er} répondant

ATTENDUE QUE la municipalité a reçu les autorisations pour la mise en place d'un service de premiers répondants;

ATTENDUE QUE la municipalité s'est vue autorisée une subvention de 10 000\$ du CISSS pour la mise en marche du service;

ATTENDUE QUE 16 pompiers du service incendie d'Henryville vont suivre une formation de Premiers Répondants en novembre 2023;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Josiane Fabry, appuyé par André Raymond et résolu à l'unanimité d'autoriser la Municipalité Autorise l'achat de deux radios portatives complètes pour les communications avec Alerte-Santé ainsi que du matériel d'intervention nécessaire à la mise en marche du service de premier répondant.

8763-11-2023
Achat de pneus
d'hiver pour le
nouveau pick-up

ATTENDU QUE la municipalité a reçu deux soumissions concernant l'acquisition de quatre pneus d'hiver avec jantes et capteurs de pression pour le nouveau camion de voirie;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Maxime Partenza, il est résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat chez OK Pneus FML aux coûts de 1 952,23 \$ taxes incluses;

8764-11-2023
Nettoyage et
inspection réseau
d'égouts

ATTENDU QUE la municipalité désire procéder au nettoyage de son réseau d'égout et son inspection ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une offre de service de l'entreprise Enviro5 au montant de 6 899,25 \$ plus taxes pour 9hrs d'inspection par caméra, 11 heures d'utilisation de camion combiné, la disposition de 2,5 tonnes de boues et eaux usées et la production du rapport.

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que la municipalité mandate Enviro5 pour le nettoyage et l'inspection de son réseau d'égout.

8765-11-2023
Proposition
d'honoraires
FNX-INNOV

ATTENDU QUE l'entreprise FNX-Innov a déposé une proposition d'honoraires pour l'étude des tracés de l'acheminement des eaux brutes et l'évacuation de l'effluent traité en fonction du nouveau site de la station d'eaux usées au montant de 19 477,52 \$ plus taxes pour 144 heures, dont la moitié sera refacturée à la municipalité de Saint-Sébastien;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par , appuyé par et résolu à l'unanimité d'accepter la proposition d'honoraires de FNX-Innov tel que présentée;

8766-11-2023
Arpentage 104,
Campbell

ATTENDU QUE la municipalité a un projet de lotissement et d'opération cadastrale pour la propriété située au 104 rue Campbell;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Maxime Partenza, il est résolu à l'unanimité de mandater la firme Denicourt pour la préparation du projet de lotissement au coût de 450\$ plus taxes ainsi que du nouveau plan cadastral au coût de 1450\$ plus taxe et frais de permis.

Rapport des
comités

RAPPORT DES COMITÉS

Rapport du service incendie
Comité consultatif d'urbanisme
Régie des eaux
Administration et gestion du personnel
Bâtiment
Voirie et éclairage
Cours d'eau
École
Bibliothèque
Loisirs
CRSQV
Conseil junior municipal

PÉRIODE DE QUESTIONS

8767-11-2023
Levée de la
séance

Sur la proposition de Léo Choquette, appuyé par André Raymond et il est résolu à l'unanimité que la séance publique soit levée à 21h44.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Marijke Wynants, Directrice générale et Greffière-trésorière, certifie que la municipalité d'Henryville dispose des crédits nécessaires suffisants pour le paiement des déboursés reliés aux résolutions adoptées à cette séance.

Marijke Wynants, Directrice générale, Greffière trésorière

Danielle Charbonneau
Mairesse

Marijke Wynants
Directrice générale et greffière-trésorière.

« Je, Danielle Charbonneau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal ».